



**MÉMORIAL
NATIONAL
PRISON
DE MONTLUC**

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

2023-2024

MONTLUC

UNE PRISON DANS L'HISTOIRE

Le Mémorial National de la prison de Montluc a été créé afin de rendre hommage aux Juifs, résistants et otages, victimes des nazis et du régime de Vichy, en abordant l'étude des politiques de répression et de persécution de 1939 à 1944. Lieu emblématique de la mémoire lyonnaise, la prison de Montluc regroupe de nombreuses strates historiques se succédant de 1921 à 2009, date de fermeture de la maison d'arrêt pour femmes.

UNE NOUVELLE PRISON MILITAIRE 1921 - 1939

Décidée dès 1914, la construction de la prison militaire de Montluc n'intervient qu'en 1921 dans le cadre d'une réorganisation de la justice militaire à la suite de la Première Guerre mondiale. Elle jouxte un nouveau tribunal militaire en charge d'une large partie du sud-est du territoire français. Construite sur un terrain appartenant au ministère de la Guerre, à proximité du fort Montluc, édifié dans les années 1830, la prison en prend le nom bien que les deux structures restent distinctes.

Composée de 122 cellules individuelles ainsi que d'un pavillon de détention pour les officiers, la capacité totale de la prison de Montluc est de 127 détenus. Outre ces espaces de détention, la prison se divise en deux grandes parties.

La première, administrative, se compose du greffe, des cuisines et des espaces techniques et administratifs. La seconde, au sud du bâtiment cellulaire, comporte le réfectoire, les douches, les cours de promenades et les ateliers.

Très peu utilisée dès son achèvement, notamment du fait de la libération progressive de nombreux soldats

condamnés pendant la Première Guerre mondiale, Montluc est rattachée à la justice civile en 1926 et ferme finalement ses portes en 1932.

UNE PRISON DANS LA GUERRE 1939 - 1940

Quelques mois après la déclaration de guerre, le 18 novembre 1939, la prison de Montluc rouvre ses portes. Outre les habituels justiciables militaires, insoumis, espions, on retrouve également à Montluc et dans toutes les prisons militaires françaises les premiers détenus liés à l'état de siège décrété le 1^{er} septembre 1939. Des détenus politiques, essentiellement des militants communistes suite à la signature du pacte de non agression germano-soviétique, sont alors victimes de ces premières juridictions d'exception, rattachées aux tribunaux militaires.

UNE PRISON AU SERVICE DE VICHY Juin 1940 - janvier 1943

La signature de l'armistice, le 22 juin 1940, et l'arrivée au pouvoir du maréchal Pétain en juillet 1940 accentuent la répression entamée dès la déclaration de guerre. Située en zone sud, la prison de Montluc conserve son statut militaire et devient progressivement un outil au service du régime de Vichy et de nouvelles juridictions d'exception.

Aux communistes déjà enfermés dès 1939, s'ajoutent alors différents types de détenus comme les premiers résistants arrêtés dans la région. Dès 1940, jusqu'à 360 personnes sont enfermées à Montluc pour une capacité théorique de 127 détenus.

Les conditions de vie des prisonniers se durcissent mais restent, selon les archives

et les témoignages des détenus de cette période, relativement acceptables, notamment au regard de la situation dans les prisons civiles. Les détenus bénéficient entre autres d'un droit de promenade, de trois repas par jour, de douches et de colis qui améliorent leur quotidien. Enfin, la totalité des personnes enfermées sous Vichy est jugée par un tribunal militaire français et condamnée à des peines précises.

Parmi les personnes incarcérées à cette période, on retrouve notamment Jean de Lattre de Tassigny. Condamné par le tribunal d'État de Lyon le 9 janvier 1943 pour avoir refusé l'ordre de ne pas s'opposer à l'invasion de la zone sud par les Allemands, il est détenu à Montluc avant son jugement, incarcéré ensuite quelques temps à Saint-Joseph (Lyon), avant son transfert à la prison de Riom (Puy-de-Dôme).

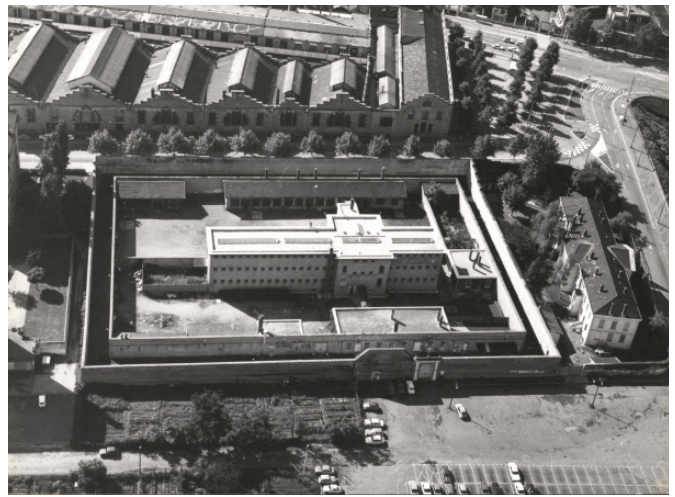
Moins célèbre, Frank Séquestra est également détenu à Montluc après avoir été condamné à six mois de prison pour avoir mené des activités pro-gaullistes dans la région de Mâcon. Il réalise de nombreux dessins durant sa détention entre juillet 1941 et janvier 1942. Témoignages précieux, ils nous éclairent sur les conditions de vie des détenus à cette période. Certains sont présentés dans l'exposition permanente du Mémorial.

UNE PRISON MILITAIRE ALLEMANDE

8 janvier 1943 - 24 août 1944

L'invasion de la zone sud, le 11 novembre 1942, suite au débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, change profondément la situation à Lyon. Elle entraîne non seulement l'arrivée de la Wehrmacht et des forces de police nazies mais rend également caduque une partie de la convention d'armistice de juin 1940 et conduit au démantèlement de l'armée française.

Après une première réquisition partielle de la prison en janvier 1943, l'armée allemande réquisitionne totalement le site le 17 février 1943. Les détenus enfermés par Vichy, peu avant la réquisition totale, avaient été transférés au fort de Vancia (situé à l'époque dans l'Ain), à la prison



Vue aérienne de la prison de Montluc, juillet 1975
© Arch. Dép. Rhône 4571 W 6

civile de Saint-Paul à Lyon ou celle de Nontron (Dordogne). La prison de Montluc devient alors pour Lyon et une large région Rhône-Alpes, l'un des centres de la répression allemande. Les premières grandes arrestations, les démantèlements de réseaux et mouvements de Résistance engendrent l'arrivée progressive de nombreux détenus.

En dépit de son statut militaire, la prison est en lien étroit avec la Gestapo et Klaus Barbie, chef de la section IV de la Sipo-SD de Lyon. Résistants et opposants politiques côtoient désormais Juifs, otages, réfractaires au Service du travail obligatoire (STO) et quelques détenus de droit commun arrêtés dans la région Rhône-Alpes. Montluc est alors un véritable lieu de transit et la porte d'entrée vers l'univers concentrationnaire nazi. C'est notamment à Montluc que sont détenus Jean Moulin et le groupe arrêté avec lui le 21 juin 1943 à Caluire dans la maison du docteur Dugoujon. Le tribunal militaire allemand continue également de fonctionner et fait condamner à mort au moins 79 résistants entre août 1943 et juillet 1944, fusillés sur le stand de tir de La Doua à Villeurbanne.

Parallèlement à ces arrestations, la population carcérale augmente rapidement et culmine à l'été 1944. Au plus fort, ce sont près de 1300 personnes qui sont internées à Montluc qui perd alors son statut de prison pour devenir un lieu d'internement, un réservoir d'otages. Au-delà des cellules, tous les espaces de la prison sont progressivement transformés

en lieu d'enfermement : les douches, les toilettes et les ateliers. Une baraque en bois, appelée « baraque aux Juifs », est même utilisée afin d'enfermer, en majorité, des hommes juifs de plus de quinze ans.

Des familles juives entières sont amenées à Montluc, même si nombre d'enfants étaient séparés des parents pour être placés à l'hôpital de l'Antiquaille. Tous sont en attente d'un transfert vers Drancy puis d'une déportation dans les centres de mise à mort situés en Pologne. Les résistants, opposants politiques et réfractaires au STO sont, eux, transférés vers les camps de transit de Compiègne et Romainville avant une déportation dans les camps de concentration allemands.

Les cellules de 4m² peuvent alors accueillir jusqu'à huit détenus avec pour seul mobilier une tinette et une pailleasse. Les repas deviennent de plus en plus rares et les colis, encore autorisés en 1943, sont progressivement interdits. La toilette n'existe plus et les insectes prolifèrent dans la prison. Les interrogatoires et la torture effectués au siège de la Gestapo se généralisent. Montluc constitue alors une première étape dans le processus de déshumanisation voulu par les nazis.

Au total, entre le 17 février 1943 et le 24 août 1944, date de la libération de la prison, ce sont près de 10000 personnes qui sont internées à Montluc. La majorité d'entre elles sont déportées et d'autres sont fusillées ou exécutées dans la région lyonnaise. En effet, l'intensification de la répression à partir du début de l'année 1944 coïncide non seulement avec une augmentation du nombre de convois de déportation mais également avec une généralisation progressive des exécutions sommaires.

La pression de plus en plus forte exercée par la Résistance puis par les forces alliées, suite aux débarquements de Normandie en juin 1944 et de Provence en août 1944, entraîne les Allemands dans un processus de liquidation massif des détenus de Montluc. Dès la fin du mois d'avril, des camions emmènent des détenus afin de procéder à leur exécution dans différents lieux de la région lyonnaise.

Ce sont au moins 635 internés de Montluc qui sont ainsi massacrés entre les mois d'avril et août 1944. À eux seuls, les deux derniers massacres de Bron, les 17, 18 et 21 août et de Saint-Genis-Laval le 20 août 1944 représentent plus d'un tiers des personnes exécutées avec près de 229 victimes, quelques jours seulement avant la libération de Montluc.

DE LA LIBÉRATION À L'ÉPURATION

Août 1944 - 1947

La Résistance, la Croix-Rouge et les autorités religieuses, tentant d'empêcher de nouvelles exactions, font alors pression sur les autorités allemandes et opèrent la libération de la prison de Montluc le 24 août 1944. Dès le lendemain, les quelque 900 internés, alors encore à Montluc sont dirigés vers des structures religieuses situées à proximité. Ils y restent cachés jusqu'à la libération de la ville de Lyon, le 3 septembre 1944.

Quelques jours après la Libération, Montluc se retrouve au centre du dispositif judiciaire mis en place dans la région lyonnaise par le commissaire régional de la République. La prison devient alors un centre de détention de cette justice dite « d'épuration » pour les collaborateurs et les criminels de guerre allemands et français.

Plus de 900 personnes sont ainsi emprisonnées à Montluc dès le mois d'octobre 1944 en attente d'être renvoyées vers l'une des juridictions instaurées par le gouvernement provisoire.



Bâtiment cellulaire après-guerre, prison de Montluc © DR

UNE PRISON CIVILE DANS L'APRÈS-GUERRE

1947 - 1958

La fin de la guerre entraîne également une réforme des établissements pénitentiaires civils et militaires. Ainsi, un décret du 25 octobre 1947 supprime définitivement les prisons militaires en métropole. Les bâtiments et une partie du personnel sont alors transférés à la justice civile et Montluc relève désormais du ministère de la Justice. Cependant, la prison demeure toujours liée au tribunal militaire jusqu'à sa dissolution en 1982.

LA GUERRE D'INDÉPENDANCE ALGÉRIENNE

1958 - 1962

Suite aux attentats de septembre 1958, le Tribunal permanent des forces armées de Lyon (TPFA) prend le relais du tribunal correctionnel jusqu'alors compétent pour les affaires liées à la guerre d'Algérie. La répression conduit à de très nombreuses arrestations et les prisons lyonnaises se remplissent rapidement.

Montluc sert alors de lieu de détention aux condamnés à mort et aux femmes auteurs d'infractions liées aux mouvements indépendantistes. Le TPFA de Lyon prononce 112 condamnations à mort dont 13 sont suivies d'une exécution sur un total de 24 en France métropolitaine. Entre septembre 1959 et janvier 1961, onze Algériens, membres du Front de libération nationale (FLN) condamnés à mort sont guillotins à Montluc. Deux autres, jugés par le TPFA de Lyon, sont exécutés à Dijon.

UNE PRISON À PART

1962 - 2009

Toujours liée au Tribunal permanent des forces armées jusqu'en 1982, date de la dissolution des tribunaux militaires, la prison de Montluc occupe une place à part dans le parc pénitentiaire lyonnais. Malgré des cellules de 4m², vétustes et ne disposant pas de sanitaires, Montluc reste une prison à échelle humaine. La diversité des détenus, plutôt jeunes, objecteurs de conscience, témoins de Jéhovah et d'autres, qu'il est nécessaire d'écarter des grands établissements, fait de Montluc une

prison réputée tranquille.

En 1983, Klaus Barbie est incarcéré à la prison de Montluc, sur le lieu de ses crimes, à la demande de Robert Badinter, garde des Sceaux. Il y reste symboliquement détenu une semaine avant d'être transféré à la prison Saint-Joseph jusqu'à son procès en 1987 puis son décès en 1991. Il est ainsi le dernier détenu lié à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale enfermé à Montluc.

L'aile de détention des hommes ferme officiellement ses portes en 1997. Des travaux de rénovation dans l'aile des femmes réalisés au milieu des années 1980 permettent de poursuivre son utilisation en tant que maison d'arrêt jusqu'en 2009, date de sa fermeture définitive. Dans les années 2000, ce sont tout de même plus de 70 personnes qui sont détenues pour une capacité théorique de 27 puis 24 places.

UN MÉMORIAL, HAUT LIEU DE LA MÉMOIRE NATIONALE 2010 à nos jours

Suite à sa fermeture en 2009 et aux menaces de démolition qui pèsent sur les bâtiments, plusieurs associations telles que l'Association des Rescapés de Montluc et l'Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France font pression pour sauvegarder la prison : soutenues par les pouvoirs publics, celle-ci est inscrite aux Monuments historiques le 25 juin 2009. Elle est ensuite rénovée et affectée au ministère des Armées et gérée par l'Office national des combattants et victimes de guerre (ONaCVG) pour ouvrir au public à partir de 2010 en tant que Haut lieu de la mémoire nationale.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Bolze Bernard (dir.), *Prisons de Lyon, Une histoire manifeste*, Lyon, Éditions Lieux Dits, 2013.
Doré-Rivé Isabelle (dir.), *Une ville dans la guerre, Lyon 1939-1945*, Lyon, Fage Éditions, 2012.
Permezel Bruno, Montluc, *Antichambre de l'inconnu (1942-1944)*, Lyon, Éditions BGA PERMEZEL, 1999.
André Marc, *Les Algériens à Montluc. Militarisation de la répression en France durant la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962)*, Revue d'histoire moderne & contemporaine, vol. 65-4, no. 4, 2018.

VISITES


LE MÉMORIAL EST EN TRAVAUX

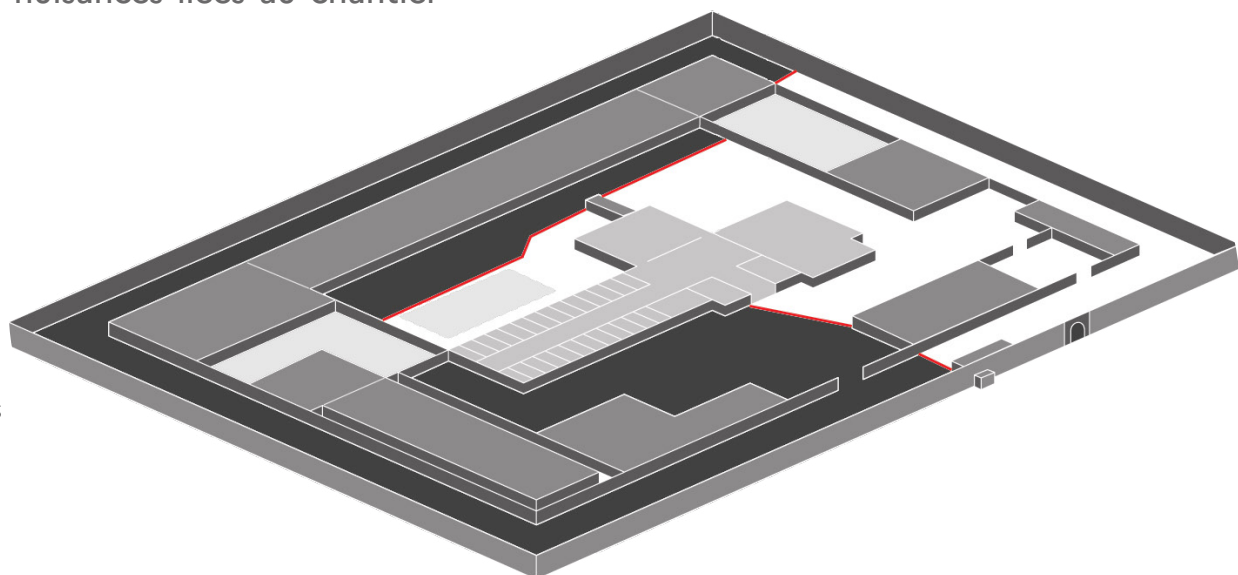
Le Mémorial National de la prison de Montluc est engagé dans un vaste projet de restauration et de réhabilitation d'une partie de ses bâtiments jusqu'en 2025. Le site reste toutefois ouvert aux publics, avec de nouvelles modalités d'accueil notamment pour les publics scolaires.

Le Mémorial a pour priorité de continuer de vous accueillir dans des conditions de visite satisfaisantes et en prenant en compte les contraintes et nuisances liées au chantier en cours.

Pour toutes ces raisons, la mise en place de l'offre pédagogique est temporairement modifiée. Si les visites du site sont maintenues, des temps de médiation hors les murs sont nécessaires. Ainsi, les ateliers pédagogiques sont effectués dans les établissements scolaires.

La prise en charge des temps de médiation hors les murs est possible sur toute la région lyonnaise et ses environs.

 Zones non accessibles



Le Mémorial propose aux visiteurs un accès à de nombreuses parties de la prison. Outre le bâtiment cellulaire, une partie des espaces extérieurs est également accessible.

VISITES GUIDÉES

Niveau : tous niveaux

Durée : 1h15-1h30

Les élèves découvrent le site et l'histoire de la prison de Montluc à travers une visite adaptée aux différents niveaux scolaires ainsi qu'aux projets pédagogiques menés par les enseignants. La visite permet d'appréhender les enjeux des répressions française et allemande dans la région Rhône-Alpes, de juillet 1940 à août 1944. Après la découverte de l'histoire de la prison de Montluc, les élèves pénètrent

dans les espaces cellulaires afin de prendre conscience des conditions de détention et du rôle de la prison dans l'organisation répressive nazie. Les portraits d'internés, Juifs, résistants et otages, présentés dans les cellules permettent par leur diversité de donner corps aux problématiques historiques abordées.

VISITES ADAPTÉES

Niveau : tous niveaux

Durée : 1h15

Le Mémorial propose aux diverses structures spécialisées des visites adaptées aux différents publics en situation de handicap et aux publics du champ social. L'équipe de médiation œuvre à mettre en place des accompagnements spécifiques tenant compte de la nature des publics et

des projets d'établissements.

VISITES EN LANGUE ÉTRANGÈRE

Sur réservation et selon les disponibilités, les visites guidées sont disponibles en anglais et italien.

VISITES THÉMATIQUES

Niveau : tous niveaux
Durée : 1h15-2h00

Outre les visites classiques consacrées à l'histoire du site, le Mémorial propose également des visites thématiques pour les différents niveaux scolaires, enseignements et projets pédagogiques. Ces visites peuvent s'adapter à la région d'origine des établissements scolaires ainsi qu'aux approches abordées en classe par les enseignants. Des parcours peuvent ainsi être développés autour d'une personnalité, d'une localité, d'un événement ou d'un thème particulier.

JEAN MOULIN

Niveau : tous niveaux
Durée : 1h30

Détenu à Montluc après son arrestation le 21 juin 1943 à Caluire, Jean Moulin est un personnage emblématique de l'histoire de la prison. Cette visite thématique permet de découvrir le parcours du fondateur du Conseil national de la Résistance à travers le site du Mémorial ainsi que différents documents d'archives présentés au public.

ANDRÉ DEVIGNY

Niveau : tous niveaux
Durée : 1h30

Seul évadé de la prison de Montluc pendant la période allemande, André Devigny est un détenu à part dans l'histoire de la prison. Le Mémorial propose une visite thématique sur son parcours et son évasion ainsi qu'une mise en parallèle avec le film de Robert Bresson «Un condamné à mort

s'est échappé», adapté du récit d'André Devigny et tourné à Montluc en 1956.

MONTLUC PENDANT LA GUERRE D'INDÉPENDANCE ALGÉRIENNE

Niveau : collège et lycée
Durée : 1h30

Montluc et le tribunal militaire de Lyon occupent dès 1958 une place centrale dans la condamnation, l'emprisonnement et l'exécution des indépendantistes algériens ainsi que des sympathisantes et militantes de la cause algérienne. Cette visite a pour objectif de présenter le contexte lyonnais et le rôle de Montluc pendant la guerre d'indépendance algérienne.

MONTLUC, UNE PRISON DANS L'HISTOIRE

Niveau : collège et lycée
Durée : 1h30

Cette visite permet de découvrir l'évolution du milieu carcéral français au XXème siècle à travers l'histoire de la prison de Montluc. Elle aborde notamment le fonctionnement des différentes juridictions militaires et civiles utilisées entre 1921 et 2009 et l'évolution du bâti jusqu'à sa réhabilitation en Mémorial.

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION (CNRD) 2023-2024

Niveau : collège et lycée
Durée : 1h30

« Résister à la déportation en France et en Europe »

Le Mémorial propose une visite spécifique sur la thématique du CNRD à travers une découverte du lieu et un atelier pédagogique sur des parcours d'internés de Montluc. Sur réservation uniquement.

HORS LES MURS

NÉCROPOLE NATIONALE DE LA DOUA À VILLEURBANNE

Niveau : tous niveaux
Durée : 1h30 (en extérieur)



© Mémorial National de la prison de Montluc

Lieu d'exécution des résistants internés à Montluc condamnés à mort par le tribunal militaire allemand, le cimetière militaire de La Doua est aménagé à partir de 1954. Près de 6 500 tombes de soldats et de civils morts pour la France lors de cinq conflits contemporains y ont été regroupées à partir de carrés militaires. La visite guidée permet de comprendre le rôle des nécropoles, l'histoire de ce lieu de mémoire et d'appréhender des itinéraires individuels. Le médiateur adapte ses visites en fonction des thématiques abordées en classe, plus particulièrement autour de la Première et de la Seconde Guerre mondiale.

L'atelier pédagogique « Lettres de fusillés » peut également être proposé en complément de la visite de la nécropole nationale de La Doua.

NÉCROPOLE NATIONALE DU TATA SÉNÉGALAIS DE CHASSELAY

Niveau : tous niveaux
Durée : 1h30 (en extérieur)

Ce cimetière militaire a été inauguré en novembre 1942 pour rendre hommage aux combattants coloniaux morts pour la France en juin 1940 dans le secteur de Chasselay. Morts aux combats ou victimes de massacres racistes, ils reposent dans cette enceinte d'inspiration africaine.

Le site permet d'aborder la colonisation et l'histoire de ces tirailleurs sénégalais pendant la Seconde Guerre mondiale et les mémoires complexes liées à la constitution et l'évolution de ce lieu unique en France.

Un atelier pédagogique consacré aux parcours de tirailleurs sénégalais inhumés au Tata peut également être proposé au sein des établissements du département du Rhône (durée 1h15).



© Mémorial National de la prison de Montluc

LIEUX DE MASSACRES

En complément de la visite du Mémorial et dans le cadre de projets spécifiques, l'équipe du Mémorial peut développer des visites guidées et des ateliers pédagogiques en lien avec les lieux de massacres d'internés de Montluc dans la région lyonnaise en 1944 et des parcours de victimes.

Pour ces projets spécifiques, toutes les demandes devront être formulées par mail et seront acceptées sous réserve des disponibilités de l'équipe pédagogique.

reservation@memorial-montluc.fr

ATELIERS

ÉCOLE PRIMAIRE

APPROFONDISSEMENT PARCOURS DE DÉPORTÉS

Durée : 1h15

Adapté aux classes déjà bien préparées et souhaitant aller plus loin dans la compréhension de la déportation, cet atelier permet aux élèves de reconstituer dans l'espace et dans le temps divers itinéraires d'internés de Montluc à partir de photographies et d'archives.



© Mémorial National de la prison de Montluc

COLLÈGE ET LYCÉE

ITINÉRAIRES DE RÉSISTANTS

Durée : 1h30

Cet atelier vise à reconstituer à travers des documents d'archives, au choix, l'itinéraire d'une famille ou d'un réseau de résistants.

- **Famille Gaillard** : abordant les notions de collaboration et de répression, l'atelier permet de retracer les parcours de quatre membres d'une même famille, arrêtés, emprisonnés à Lyon puis déportés.
- **Réseaux et mouvements** : l'atelier permet de comprendre comment s'organise la Résistance à travers différents parcours de résistants d'un même réseau et aborde également le travail d'unification de la Résistance opéré par Jean Moulin.

LETTRES DE FUSILLÉS

Durée : 1h30

Consacré à l'étude de lettres de résistants condamnés à mort par l'armée allemande et écrites à Montluc, l'atelier propose aux élèves de retracer l'enquête policière qui a mené à la découverte et à l'identification

des victimes. Un dernier point est consacré à la création de la nécropole nationale de La Doua en 1954.

MÉMOIRES DE LA SHOAH

Durée : 1h30

Cet atelier propose de retracer le parcours des membres d'une famille juive internés à Lyon, à partir de différentes sources d'archives disponibles sur internet, afin de comprendre le rôle de Montluc dans la « Solution finale ». L'atelier aborde également la question des sources historiques sur internet.

CONTEXTUALISATION DE LA GUERRE D'INDÉPENDANCE ALGÉRIENNE

Durée : 1h30

Cet atelier se compose d'un premier temps d'échanges et de réflexions sur le contexte national et local pour situer le rôle de la prison de Montluc dans l'histoire de la guerre d'indépendance algérienne. Dans un second temps, un travail de recherche à partir de documents d'archives permet de retracer différents parcours.

PARCOURS COUPLÉ

MAISON D'IZIEU

PARCOURS SUR LES ENFANTS D'IZIEU

Raflés le matin du 6 avril 1944 dans la *Colonie des enfants réfugiés de l'Hérault*, installée à Izieu dans l'Ain, les 44 enfants d'Izieu et leurs 7 accompagnateurs sont internés la nuit du 6 au 7 avril à la prison de Montluc. Ils sont transférés à Drancy depuis la gare de Perrache le 7 avril, puis sont déportés et assassinés, pour la plupart, à Auschwitz-Birkenau. Seule Léa Feldblum survit.

La Maison d'Izieu, devenue depuis 1994 musée-mémorial des enfants juifs exterminés, s'associe au Mémorial National de la prison de Montluc pour la création d'un parcours couplé. Ce parcours fait cheminer les élèves dans les pas des enfants d'Izieu pour comprendre l'histoire des persécutions antisémites dans la région lyonnaise durant la Seconde Guerre mondiale.

Visite de la Maison d'Izieu + visite du Mémorial National de la prison de Montluc

Durée : visites sur la journée

Nous vous invitons à formuler votre demande de réservation auprès de la Maison d'Izieu via leur formulaire en ligne :

www.memorializieu.eu onglet *Informations pratiques*, rubrique *Groupes*.

Sélectionner l'activité « Parcours entre la Maison d'Izieu et la prison de Montluc ».

Dates possibles du parcours :

En 2023 : les jeudis 5 octobre, 9 novembre et 7 décembre.

En 2024 : les jeudis 11 janvier, 1^{er} février, 7 mars, 2 mai, le mardi 7 mai et le jeudi 6 juin.

Dans l'espace consacré aux 44 enfants d'Izieu et à leurs 7 accompagnateurs.



TÉMOIGNAGES

TÉMOIGNAGES HORS LES MURS

Niveau : tous niveaux

Durée : entre 1h15 et 1h30

Le site entretient des liens privilégiés avec un rescapé de la Seconde Guerre mondiale qui vient régulièrement au mémorial témoigner de son parcours.

Sur demande, et selon la disponibilité du témoin, des rencontres peuvent être organisées dans les établissements de la métropole lyonnaise. Il est important que ces rencontres soient préparées en amont par les encadrants de manière à faciliter les échanges entre les élèves et le rescapé.

TÉMOIGNAGES VIDÉO

Niveau : tous niveaux

Durée : 45 minutes

Le Mémorial propose également la diffusion de nombreux témoignages vidéos de rescapés de la prison de la période allemande. Ils peuvent également être utilisés en cas d'absence du témoin.

Séance de témoignage de Claude Bloch, rescapé de la prison de Montluc et rescapé d'Auschwitz-Birkenau.



PRÉPARER SA VISITE

L'équipe du Mémorial se tient à l'écoute des enseignants afin de les aider à préparer au mieux leur visite notamment sur les aspects pédagogiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Visiter un mémorial est une expérience à part. Afin que les visites se déroulent dans des conditions optimales, il convient de bien rappeler aux élèves de respecter la dignité des lieux.

D'un point de vue pédagogique, le Mémorial offre la possibilité d'aborder de multiples thématiques complémentaires au programme d'Histoire. Une approche transdisciplinaire est ainsi favorisée afin de s'inscrire pleinement dans le cadre des EPI.

Le tableau ci-dessous permet de repérer rapidement les thématiques de nos ateliers.

RÉSERVATIONS : À PARTIR DU 15 JUIN 2023

Pour toute visite, les réservations sont obligatoires auprès du Mémorial par mail ou par téléphone. Suite à cette réservation, vous recevrez un bon de confirmation à nous retourner complété et signé dans les 2 semaines suivant sa réception.

En cas d'annulation, merci de prévenir le Mémorial au plus tard 48h avant votre visite. Les visites sont obligatoirement guidées et aucun groupe scolaire ne sera accepté en visite libre.

Le site étant peu chauffé, il est important d'être habillé chaudement en hiver. Le Mémorial ne dispose pas de salle hors-sac.

Contacts de réservation :
reservation@memorial-montluc.fr
04 78 53 60 41

CORRESPONDANCE THÉMATIQUES DES ATELIERS PÉDAGOGIQUES ET VISITES THÉMATIQUES

	ATELIERS / VISITES	NIVEAUX	DURÉE	THÉMATIQUE			
				Histoire	Français Lettres	EMC	Arts
VISITES	V1 Jean Moulin	Tous niveaux	1h30	■			
	V2 André Devigny	Tous niveaux	1h30	■	■		■
	V3 Montluc pendant la guerre d'indépendance algérienne	Collège/Lycée	1h30	■		■	
	V4 Une prison dans l'Histoire	Collège/Lycée	1h30	■		■	
ATELIERS PÉDAGOGIQUES	A1 Itinéraires de Résistants	Collège/Lycée	1h30	■			
	A4 Lettres de fusillés	Collège/Lycée	1h30	■	■		
	A5 Mémoires de la Shoah	Collège/Lycée	1h30	■		■	
	A8 Parcours de déportés	CM2	1h15	■			
	A10 Contextualisation guerre d'indépendance algérienne	Collège/Lycée	1h30	■			
HORS LES MURS	H1 Nécropole de La Doua	Tous niveaux	1h30	■	■	■	
	H2 Nécropole du Tata	Tous niveaux	1h30	■		■	■
	H3 Lieux de massacres	Tous niveaux	1h30	■			

FORMATIONS

Chaque année, le Mémorial propose différentes formations principalement destinées aux enseignants et pour certaines inscrites à l'École académique de la formation continue (EAFC).

Le détail des formations pour les enseignants est accessible à l'URL suivante ou en scannant le QR code ci-contre :

<https://www.ac-lyon.fr/eafc>



RESSOURCES

Dans le cadre de projets pédagogiques spécifiques développés autour de la prison de Montluc et de ses internés, le Mémorial peut également mettre à disposition certaines reproductions de documents d'archives et accompagner les enseignants.

Le Mémorial propose également aux familles d'anciens internés un accompagnement dans leurs recherches.

Élèves en situation d'observation de graffitis et de traces sur la porte d'une cellule.



INFOS PRATIQUES

HORAIRES GROUPES ET SCOLAIRES

Durant l'année scolaire :
du mardi au samedi,
entre 9h00-17h30 sur réservation

HORAIRES PUBLICS INDIVIDUELS

Le site étant actuellement en travaux,
les horaires peuvent évoluer. Nous vous
invitons à consulter notre site internet
avant toute visite ou à nous contacter
par téléphone au 04 78 53 60 41.

Fermeture les jours fériés.

ACCÈS

TRAMWAY

T4 / Arrêt Manufacture Montluc

MÉTRO

Ligne D / Arrêt Sans Souci

BUS

Ligne 69 / Arrêt St Philippe
Ligne C7 / Arrêt Manufacture Montluc
Ligne C25 / Arrêt Manufacture Montluc

VOITURE ET VÉLO

Stationnement vélo rue Jeanne Hachette
Deux place PMR devant le Mémorial

VÉLO'V

Station Hachette, 2 rue Renoir
Station Université Jean Moulin

TARIFS ET ACCESSIBILITÉ

L'accès au site, les visites guidées,
témoignages et ateliers du Mémorial sont
gratuits.

Seuls le rez-de-chaussée et les extérieurs
sont accessibles aux personnes à mobilité
réduite. Le Mémorial ne dispose pas de salle
hors-sac.

CONTACTS

ADRESSE

4 rue Jeanne Hachette
69003 LYON

TÉLÉPHONE

Tél : 04 78 53 60 41

SITE INTERNET

www.memorial-montluc.fr

COURRIEL

reservation@memorial-montluc.fr

FACEBOOK

[@MemorialNationalPrisonMontluc](https://www.facebook.com/MemorialNationalPrisonMontluc)

INSCRIPTION À LA NEWSLETTER

info@memorial-montluc.fr



**MÉMORIAL
NATIONAL
PRISON
DE MONTLUC**



4 rue Jeanne Hachette - 69003 Lyon
reservation@memorial-montluc.fr
www.memorial-montluc.fr
04 78 53 60 41

